



AVIS AUX MEMBRES

N° 2005 – 049

Le 12 mai 2005

Exigences de marge pour les transactions appariées de type butterfly non consécutif

Le 16 mai 2005 à l'ouverture des marchés, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) reconnaîtra les transactions appariées de type butterfly non consécutif sur le contrat BAX pour fins de calculs de marge. Une transaction de type butterfly non consécutif est composée d'une première transaction appariée portant sur deux contrats dont les dates d'expiration sont non consécutives et d'une seconde transaction appariée, de sens opposé à la première, portant sur le dernier des deux contrats de la première transaction appariée et sur un contrat dont la date d'expiration est postérieure et non consécutive à la date d'expiration du contrat médian. Notons aussi que la période comprise entre l'expiration des deux contrats de la première transaction appariée doit être égale à la période comprise entre l'expiration des deux contrats de la deuxième transaction appariée. L'exigence de marge pour les transactions appariées butterfly non consécutif sur le contrat BAX est présentée ci-dessous.

Veillez noter que les exigences de marge pour les transactions appariées butterfly non consécutif seront recalculées à la fin juin en même temps que les exigences de marge pour les transactions appariées sur les autres contrats, pour ensuite être calculées trimestriellement.

Symbole du contrat	Marge requise sur transactions appariées de type butterfly non consécutif*
BAX	193 \$

* Veuillez prendre note que les nouveaux taux prendront effet lors du traitement des transactions du 16 mai 2005.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Christian Bergeron, Gestion des risques, au (514) 871-4949 poste 404.

Michel Favreau
Premier vice-président et chef de la Compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest
Bureau 700
Toronto, Ontario
M5H 2M5
Tél. : 416-367-2463
Télec. : 416-367-2473

800, square Victoria
3ième étage
Montréal (Québec)
H4Z 1A9
Tél. : 514-871-3545
Télec. : 514-871-3530

www.cdcc.ca